



11/07/2022

**Juillet 2022**

**Honorable Président du Conseil National de la Transition ;**

**Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines ;**

**Honorables Conseillers Nationaux ;**

**Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;**

**Messieurs les Maires des six (06) communes de Conakry ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;**

**Monsieur le Premier Ministre par Intérim ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**

**Monsieur le gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales ;**

**Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l’Administration Publique ;**

**Mesdames et Messieurs de l’Administration Parlementaire ;**

**Distinguées invités des confessions religieuses ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Coalitions des Partis Politiques, des Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé ;**

**Mesdames et Messieurs de la Société Civile et du Secteur Privé ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des ordres Professionnels et Chambres consulaires ;**

**Mesdames et Messieurs de la Presse ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C’est un immense honneur de présenter à votre auguste Assemblée, le **Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle (DPBP) 2023-2025,** support du tout premier Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) depuis l’avènement au pouvoir du Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD), le 5 septembre 2021.

A cette occasion, je voudrais tout d’abord, au nom de Monsieur le **Premier Ministre** et de l’ensemble des membres du Gouvernement, vous adresser, mes chaleureux remerciements pour le soutien constant et efficace à la transition et au Gouvernement, dans l’intérêt supérieur de la nation guinéenne.

Ce débat que nous ouvrons aujourd’huiest une exigence de la Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LORF), en son article 15, repris par le décret portant cadre de gouvernance des finances publiques, en son article 12. **Il revêt une grande importance tant sur le plan institutionnel, qu’en matière de transparence budgétaire** :

* **Sur le plan institutionnel** et conformément aux règles juridiques en vigueur, les travaux vont conduire à structurer la loi de finances 2023 dont les grandes masses de recettes et de dépenses doivent être conformes à celles de la première année du cadre budgétaire à moyen terme. A ce titre, un accent sera mis sur les agrégats budgétaires de 2023 selon une approche participative et inclusive ;
* Sur le plan de la **transparence de la gestion financière publique**, en ma qualité de Ministre du Budget et au nom du Gouvernement, la tenue de ce débat constitue toujours un moment fort de partage et de co-construction. Il matérialise en effet une opportunité d’informer de manière approfondie le Conseil National de la Transition (CNT), notre organe législatif, de manière approfondie, de l’évolution pour la période de 2023 à 2025 des perspectives économiques, financières et sociales du pays, notamment celle de la trajectoire des recettes et des dépenses de l’Etat, ainsi que des mesures de financement du budget qui seront prises.

Ainsi, il est de notre devoir, de vous présenter les choix stratégiques contenus dans ce document, de les enrichir de vos critiques et recommandations et, au final, de bâtir un budget qui prend en compte les préoccupations de nos concitoyens et les défis du développement.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers,**

Permettez-moi de préciser que ce Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle s’inscrit dans la nouvelle dynamique de refondation de l’Etat et de l’amélioration de la gouvernance publique prônée par **Son Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Mon Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Il s’appuie sur la feuille de route élaborée par le gouvernement à l’issue de la retraite tenue au camp de Kaléya à Forécariah et Samoriya à Kindia, en novembre 2021 qui traduit la vision du Gouvernement en matière d’approfondissement de la de la culture de la bonne gouvernance et de conduite des réformes majeures sur le plan économique et social.

Comme vous le savez, il y’a plus d’un mois, nous étions à l’intérieur du pays dans le cadre d’une immersion gouvernementale dont les objectifs étaient principalement de s’imprégner des réalités que vivent nos concitoyens à la base et de cerner de près le fonctionnement de l’appareil de l’Etat sur le territoire. Cette immersion a été en outre l’occasion d’affiner les réponses publiques à apporter aux multiples attentes et préoccupations de nos populations afin d’améliorer substantiellement leurs conditions de vie.

Cette démarche du Gouvernement n’est que la traduction de la ferme volonté du Président de la Transition, à apporter un changement profond des conditions de vie de nos population.

A cet égard, je puis vous rassurer que les grandes orientations définies dans ce document qui vous est soumis est élaboré avec un grand souci de réalisme, puisqu’il constitue l’instrument clé du pilotage de nos finances publiques dans une perspective pluriannuelle. Il s’appuie sur le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) Global.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers,**

L’environnement national reste marqué par le chantier de la refondation de l’Etat en cours qui se concrétise par une dynamique de notamment la lutte contre la corruption et le détournement de deniers et biens publics.

Il est aussi caractérisé par la poursuite de la lutte contre la pandémie de la **COVID 19** dont les effets négatifs ont été maitrisés grâce aux politiques de soutien massif aux entreprises et aux ménages et l’observation des mesures barrières édictées par le Gouvernement.

Pour rappel, les données conjoncturelles du premier trimestre 2020 présageaient une contraction forte de la croissance en raison des mesures restrictives mises en place suite à l’apparition soudaine de la pandémie de Covid-19, particulièrement la fermeture de nos frontières.

Avec les efforts conjugués de nos partenaires techniques et financiers, ainsi que les mesures prises dans le plan de riposte, notre économie s’est redressée à partir des deuxième et troisième trimestres 2020.Le taux de croissance de l'économie Guinéenne s’est accru pour atteindre 7% en 2020, alors que la plupart des Etats se trouvaient en récession. Toutefois cette croissance, essentiellement tirée par l’exploitation minière, n’a pas conduit aux effets d’entrainement attendus pour le reste de l’économie. Elle s’est accompagnée d’une persistance de la pauvreté dans les périphéries urbaines et à l’intérieur du pays.

En 2021, avec le lancement des campagnes successives de vaccination et la poursuite de l’observation des mesures barrières pour freiner la propagation du virus, nous avons réussi à réaliser 4,9% de croissance, portée toujours par le secteur minier.

Pour ce qui est de l’environnement international, les perspectives économiques mondiales publiées au mois d’avril 2022 par le Fonds Monétaire International (FMI), annoncent un ralentissement de la croissance qui passerait de 6,1% en 2021 à 3,6% en 2022. Quant à notre pays, les estimations de l’activité économique tablent sur un taux de croissance de 5,1% contre 4,9% réalisés précédemment.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers,**

**C’est le moment aussi de souligner que si les perspectives macroéconomiques ne sont pas préoccupantes pour l’économie guinéenne sur la période 2023-2025, elles appellent à la vigilance** au regard duralentissement des économies mondiales résultant en grande partie des effets du conflit Russo-Ukrainien. Les projections du taux de croissance atteignent ainsi 5,1% en 2022 puis 6% en moyenne annuelle sur la période du cadrage.

**Tous les secteurs économiques contribueront à raffermir la croissance sur la période 2023-2025**. Ces perspectives s’inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement de Transition et de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Covid-19 (SNLC).

Les projections macroéconomiques reposent notamment sur des hypothèses de relance de l’activité économique tributaire de l’approfondissement de la cohésion sociale et de l’amélioration du climat des affaires, de l’accroissement de la productivité agricole et du lancement de la filière de transformation industrielle de la bauxite en alumine et en aluminium.

Parallèlement, les perspectives économiques sont soutenues par la poursuite des efforts entrepris dans le cadre de l’amélioration de l’approvisionnement des ménages en énergie et le renforcement des infrastructures socioéconomiques grâce à la mise en œuvre du programme triennal d’investissement public (routes, échangeurs, barrages, hôpitaux, écoles, etc.). Ces efforts réunis amélioreront à coup sûr la compétitivité de notre économie.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers,**

**Concernant la mobilisation des recettes à fin mars 2022**, les régies financières ont collecté un montant de 5 495,16 Mds sur un objectif trimestriel de 6 089,74 Mds, soit un **taux de réalisation de 90,24%.**

Cette réalisation provient de la Direction Générale des Douanes pour 2 452,25 Mds, soit 44,63%, de la Direction Générale des Impôts pour 2 016,39 Mds, soit 36,69% et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique pour 1 026,52 Mds, soit 18,68%. Ce résultat honorable ne peut toutefois occulter les difficultés auxquelles notre fiscalité de porte se trouve confrontée du fait du ralentissement généralisé du commerce mondial en raison du conflit Russo-Ukrainien, de la hausse du prix du baril de pétrole et de l’application progressive du Tarif Extérieur Commun (TEC).

Par ailleurs, dans le cadre des appuis financiers à notre pays, le Fonds Monétaire International (FMI) nous a accordé des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) pour 284 millions USD. Ces ressources intégrées au Budget de la refondation ont été affectées essentiellement au financement des projets prioritaires dans les secteurs des infrastructures, de la santé et à la réduction des arriérés de l’exercice 2021. Au total, 35 projets prioritaires ont été identifiés dans ce cadre et l’objectif annuel de réduction des arriérés 2021 a été augmenté de 478 Mds pour le porter à 2 600,89 Mds.

**L’exécution globale des dépenses y compris le financement extérieur FINEX, à fin mars 2022** se chiffre à 2 626,55 Mds contre une prévision annuelle de 26 486,43 Mds, **soit un taux de 8,47%.** Les dépenses budgétaires payées hors financement extérieur sont de 2 242,60 Mds. Elles se décomposent en dépenses courantes pour 2 110,28 Mds (94,10%) et en dépenses d’investissement pour 132,32 Mds (5,90%).

**Par nature économique de la dépense**, ce niveau des paiements se décline comme suit à fin mars 2022 :

* Charges financières de la dette…………………………………201,74 Mds ;
* Dépenses de personnel………………………....................... 1 523,97 Mds ;
* Dépenses de biens et services………………………………… 58,10 Mds ;
* Dépenses de transfert……………………………..…............ 326,51 Mds ;
* Dépenses d’investissement (y compris FINEX)……..…….. 516,27 Mds.

Par ailleurs, il convient de noter que des efforts importants ont été consentis à la réduction des arriérés de paiement constitués à fin décembre 2021 qui se chiffraient à environ 5 427 Mds. Sur ce stock, il a été prévu pour une première fois dans la loi de finances 2022, une réduction de 2 123 Mds. A fin mars 2022, 1 298,56 Mds ont été effectivement et entièrement payés, soit 61% d’exécution.C’est le lieu de remercier le Président de la Transition et le Premier Ministre pour leur soutien constant de la relance de l’économie par la réductions des stocks des arriérés.

**L’option d’une politique de dépenses prudente a été retenue compte tenu des incertitudes de l’environnement international**. Cette option s’est traduite par une contraction des dépenses due à la poursuite de la réduction du train de vie de l’État et à la faible exécution des dépenses de transferts. Ainsi, les équilibres budgétaires ont été sauvegardés par la bonne tenue des recettes recouvrées. Les données provisoires à la fin du mois de juin 2022 confirment la robustesse de cette tendance pour l’ensemble du premier semestre 2022.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

**Distingués invités,**

**Le cadrage budgétaire 2023-2025 tire ses hypothèses du cadrage macroéconomique stabilisé en avril 2022 par le Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan**. Les grandes lignes de ce cadrage reposent sur les éléments suivants :

* La réalisation d’un taux de croissance du PIB de 5,6% en 2023 ; 6,2% en 2024 et 2025 ;
* Une maitrise du taux d’inflation (moyenne annuelle) à hauteur de 10,2% en 2023 ; 9,8% en 2024 et 8,2% en 2025 ;
* Un taux de pression fiscale hors mesures nouvelles supérieur à 13 % et notamment de 13,90% en 2023 ;
* Un taux de change stabilisé à 9 751 GNF pour 1 Dollar en 2023 ; 9 749 en 2024 et 9 745 en 2025.

Sur la base de ces hypothèses, **les recettes et dons** vont s’accroitre de 19,4% en moyenne annuelle sur la période pour atteindre 29 642,55 Mds en 2023, 33 792,92 Mds en 2024 et 39 098,56 Mds en 2025. Elles sont composées à plus de 82% par des recettes fiscales.

**Les projections des recettes pour les trois (3) régies financières** s’élèvent à 89 709,94 Mds avec un taux d’accroissement moyen de 11,72%. Les contributions respectives sont de 48,93% pour la Direction Générale des Impôts, 43,79% pour la Direction Générale des Douanes et 7,28% pour la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

**Sur la période, la fiscalité intérieure tirera nos recettes** et reposera essentiellement sur les impôts sur les biens et services qui représentent 51,24% des recettes fiscales tandis que les impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital contribueront pour 26,12% et les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 20,75%.

**Le taux de pression fiscale moyen du cadrage budgétaire 2023-2025** est de 13,94%, contre un minima de 20% requis dans le cadre des critères de convergence de la CEDEAO pour le financement du développement. Il reflète celui issu de l’évolution spontanée de l’économie. Cette approche est minimale et n’intègre pas les mesures nouvelles qui figureront dans les prochaines lois de finances, ni les efforts propres de productivités de nos régies qui seront consignés dans des contrats de performance signés annuellement.

**Pour les trois prochaines années, les dons sont projetés** à hauteur de 13 398,77 Mds dont 206,01 Mds en appui budgétaire et 13 192,76 Mds en Dons projets et programmes. Les montants attendus sont respectivement de 2 949,15 Mds en 2023, 4 037,95 Mds en 2024 et 6 411,67 Mds en 2025.

**Monsieur le Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**Les dépenses du budget de l’Etat sont projetées globalement à 127 701,78 Mds** dont 36 787,36 Mds en 2023. Leur taux d’accroissement annuel est projeté à hauteur de 16% sur la période 2023-2025. C’est moins que les recettes et dons que nous venons d’examiner. Cela est la traduction d’une politique de dépenses maitrisées pour une meilleure soutenabilité de nos finances publiques, malgré les multiples besoins de nos concitoyens en infrastructures et équipements publics.

**Le budget général projeté à 124 258,67 Mds** se décompose en dépenses courantes pour 52,62% et les dépenses d’investissements pour 48,38%.

**La structure du budget général, et particulièrement celle des dépenses courantes** sur la période est constituée à hauteur de 42 % par les dépenses de transfert et 37 % par des dépenses de personnel. Les autres postes correspondent aux charges financières de la dette et aux dépenses de biens et services. Par rapport à 2022, le volume des dépenses courantes de 2023 baisse de 4,2%, car l’investissement a été privilégié comme vecteur de la croissance de notre économie.

**Ainsi, les dépenses d’investissements qui se chiffrent à 59 000 Mds**, sont financées à hauteur de 40,85% sur ressources intérieures et s’accroissent de 41,74% en 2023 par rapport à 2022 atteignant ainsi 8,5% du PIB prévisionnel. Les projections les portent à hauteur de 12,2% en 2025.

Au-delà du budget général, les financements opérés pour **trois budgets d’affectation spéciale** **représentant 3% du budget de l’Etat**, sont évalués à 3 443,12 Mds dont 56,88% pour le Fonds National de Développement Local (FNDL/ANAFIC), 37,13% pour le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) et 5,98% pour le Fonds Commun de l’Education (FCE). A l’issue de l’immersion gouvernementale et vu les résultats scolaires de l’année 2023, le Président de la Transition, nous instruit d’affecter des moyens spécifiques pour favoriser le développement local et pour dynamiser notre **politique de l’Education avec l’accompagnement de partenaires techniques et financiers.**

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

Je voudrais à présent vous apporter des informations sur la répartition sectorielle de nos investissements qui va permettre de développer les infrastructures favorables à la compétitivité de notre économie ainsi que de soutenir nos secteurs de production :

* **Les infrastructures bénéficient de 36,46% de l’enveloppe globale**. Les allocations projetées en 2023 progressent de 41,2% par rapport à 2022. La part du FINEX représente 58,70% du financement du secteur.
* **L’administration générale bénéficie de 23,94%, des allocations des dépenses** d’investissements dont 62,24% de ressources intérieures.
* **Le secteur mines-industrie-eau-énergie bénéficie de 18,04% des allocations en 2023 contre 8,9% en 2022**. La contribution du financement extérieur représente 73,25% en 2023. Le sous-secteur énergie absorbe 74,09% du total du secteur en 2023 contre 43% en 2022.
* **Les dépenses du secteur social représentent 11,65% du total des dépenses en 2023**. Les sous-secteurs santé et affaires sociales absorbent chacun 24% de la dotation annuelle du secteur.
* **Le secteur du développement rural atteint 8,54% en 2023** et le sous-secteur de l’agriculture représente 59,15% avec une part de 83,39% sur ressources extérieures.

**A noter que les apports attendus des partenaires au développement sur la période 2023-2025** sont évalués à 35 557 Mds, soit 61% de l’enveloppe globale des dépenses d’investissement.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**S’agissant des soldes budgétaires, le Gouvernement s’est fixé pour objectif d’élaborer et de conduire une politique budgétaire soutenable et sincère**. Ainsi, les recettes ont été évaluées de manière minimaliste afin de financer une politique de dépenses prudente et de tenir compte de la capacité de mobiliser des ressources de financement suffisantes. Sur ce point, je voudrais attirer l’attention de cette auguste Assemblée sur l’initiative du Gouvernement de proposer pour la première fois dans l’histoire de la Guinée, la souscription d’obligations du Trésor. A date, plus de 700 milliards ont ainsi pu être mobilisés.

**Les soldes budgétaires pour les trois années** représentent ainsi -3,9% du PIB en 2023, -2,8% en 2024 et -5,5% en 2025 et les ressources de financement identifiées pour la couverture de ces déficits sont projetées à hauteur de 81 841,3 Mds sur la période contre des charges de financement de 50 407 Mds.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**Permettez-moi de vous édifier sur les moyens que nous allons mettre en place pour l’atteinte de ces objectifs de recettes et de dépenses**. Cela consiste en la mise en œuvre d’un ensemble de mesures d’accroissement et de sécurisation de recettes mais également de la qualification des dépenses.

**Concernant l’atteinte des objectifs de recettes à moyen terme**, elle résulte de prévisions de croissance réalistes nourries d’analyses des risques pesant d’une part, sur les perspectives économiques mondiales (risques externes) et, d’autre part, sur l’économie nationale (risques internes).

L’atteinte des objectifs repose sur la mise en œuvre de plans de réforme et de modernisation des trois régies de recettes dans le but d’accroître leur performance, et consolider la digitalisation des administrations fiscales.

La généralisation des paiements en ligne via le système **E-TAX** des Impôts ainsi que l’implantation d’une nouvelle version de **SYDONIA** à la Douane vont permettre de renforcer la performance de ces régies. Également, le Trésor va bientôt mettre en service un **Système Comptable Intégré de l’Etat** qui sera un outil majeur de transparence et de limitation drastique des fraudes et détournements.

Enfin, pour sécuriser les recettes de l’Etat, un **fichier des contribuables fiscalement en règle** sera mis en place afin de rendre inaccessibles les marchés publics aux agents économiques non à jour fiscalement.

**En matière d’encadrement des dépenses**, **des économies sont attendues à travers :**

* La **pleine application de la politique de mise en concurrence promue par notre nouveau Code des marchés publics** en matière d’achat public. Cette mesure permettra de réduire globalement les coûts d’acquisition des biens et services nécessaires à la conduite de nos politiques publiques ;
* La **réduction volontariste du train de vie de l’Etat.** Les missions à l’étranger par exemple seront conditionnées à une plus grande documentation de leur opportunité. Aussi, l’assainissement du fichier de la Fonction Publique et celui des pensions à travers un recensement biométrique. Il s’agit d’un objectif clair, dévoué et engagé du Président de la Transition.
* **Le renforcement de la fonction de comptabilisation des matières**. Il s’agit en effet de réactiver le recensement et l’enregistrement des biens meubles et immeubles de l’Etat afin de s’assurer que les biens acquis sur fonds publics sont effectivement livrés d’une part et que les mouvements sont suivis en temps réels, ce qui permettra de réaliser des économies sur le budget de l’Etat.
* **Un travail spécifique sur la subvention à l’EDG.** En étroite relation avec la Direction de l’EDG et avec l’appui des Partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent, les mesures et plans d’action permettant de réduireprogressivement la subvention à l’EDG seront mis en œuvre afin de dégager un espace budgétaire supplémentaire pour le financement des dépenses sociales. Concrètement, cela passera par des efforts de productivité dans toutes les branches de l’activité de l’EDG : l’exploitation, l’entretien, la réhabilitation, le renouvellement et l’extension des ouvrages, équipements et installations énergétiques.

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**L’objectif le plus immédiat du débat d’orientation budgétaire est d’établir le cadre du projet de loi de finances pour l’année 2023**. De ce fait, je souhaite revenir sur deux des principaux points d’attention :

**Primo, assurer la préservation de la stabilité macroéconomique qui est l’une des priorités du Cadre de Reference Intérimaire (CRI) en cours d’élaboration, pour servir de document de stratégie de la Transition.** Il s’agit de :

* **Réaliser un taux de croissance du PIB de 5,6%**, performance qui serait proche de celui projeté en 2022 (5,7 %) et qui traduit une consolidation à moyen terme de la résilience de la croissance économique de la Guinée en dépit du repli de 0,5 % des perspectives économiques affichées par le FMI en janvier 2022 du fait notamment des incertitudes dues à la guerre Russo-Ukrainienne ;
* **Mobiliser des recettes fiscales permettant de dépasser le taux de pression fiscale projeté à ce stade à 13,90%.** En effet, les régies de recettes sont en train de préparer de nouvelles mesures fiscales tout en procédant à leur réorganisation en vue de la mobilisation des recettes avec plus d’efficacité. En particulier, la Direction Générale des Impôts mettra en place des Centres des Impôts des moyennes entreprises dans toutes les régions pour rapprocher l’administration fiscale des contribuables et installera une Direction pour traiter spécifiquement des Missions Foncières et la Fiscalité Immobilière dont la gestion vient de lui être transférée ;
* **Maintenir le déficit budgétaire à** -**4% du PIB** pour limiter le recours à des ressources de financement;
* **Contenir l’inflation en deçà de 10,2%.** Des dispositions concrètes et une politique monétaire efficace de la Banque Centrale seront mises en œuvre afin d’accompagner les effets des mesures importantes prises par le Gouvernement pour atténuer les impacts de la flambée des prix des denrées alimentaires sur nos concitoyens ;
* **S’acquitter substantiellement de la dette intérieure** afin de favoriser la politique de relance de notre économie à travers l’activité et l’emploi créés par nos entreprises ;

**Recourir à des emprunts à taux concessionnels** afin de contenir l’endettement de l’Etat dans un rythme permettant de garantir des taux d’intérêt faibles pour les investisseurs ;

* **S’appuyer sur une politique de partenariat public-privé** stimulant la capacité de financement de l’Etat pour de grands projets etreposant sur une évaluation maitrisée des risques pour le budget de l’Etat ;
* **Eliminer les exonérations accordées non expressément prévues par des textes législatifs** ;
* **Restaurer le contrôle de l’Etat sur les Sociétés Publiques et Sociétés Mixtes** afin de renforcer leur contribution financière au budget de l’Etat, via les dividendes versés à l’Etat. A cet égard, une revue des Sociétés sera organisée dans les semaines à venir en vue d’établir les mesures permettant d’améliorer leur performance, d’installer une gouvernance renforcée, et de poser les nouvelles bases de leur redevabilité envers l’Etat ;
* Accorder une attention particulière aux **contreparties nationales des projets faisant l’objet de concours extérieurs** pour continuer à bénéficier de la confiance de nos partenaires techniques et financiers dans la conduite des projets d’investissement.

**Secundo, les priorités de politiques publiques contenues dans le CRI** seront discutées de manière détaillée dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2023. Ce sont entre autres :

* **Maintenir le caractère prioritaire des dépenses d’investissement** **des secteurs sociaux, notamment la santé et l’éducation**, afin de poursuivre le programme de reconstruction du système sanitaire et celui de construction/rénovation/réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires ;
* **Sécuriser une dotation budgétaire suffisante et complémentaire des apports financiers extérieurs à l’Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS)**, en vue de poursuivre l’acquisition de doses de vaccins suffisantes afin d’amplifier ainsi les campagnes de vaccination ;
* **Sanctuariser le développement rural de la Guinée en le dotant d’une allocation budgétaire adaptée.** A titre de rappel, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement avait décidé du doublement des inscriptions budgétaires en faveur du secteur dans le Projet de Loi de Finances 2022 ;
* **Poursuivre la modernisation des secteurs des infrastructures et transports** dont les dotations avaient augmenté à hauteur de 8,7% du total des dépenses sur ressources intérieures dans la Loi de Finances 2022 afin d’améliorer les conditions de vie de nos concitoyens ;
* **Poursuivre l’effort budgétaire en faveur de la transformation digitale de notre pays**.

J’espère que le débat d’orientation confirmera votre adhésion à ces axes**.**

**Honorable Président du CNT,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

**Distingués invités,**

**Me voici arrivé au terme de la présentation du Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle 2023-2025 et de ses principaux éléments.**

Mon dernier mot sera de souligner que ce document est le premier du genre pour le CNRD et qu’il est la traduction budgétaire de la refondation de l’Etat guinéen. En cela, il requiert votre soutien pour que le Gouvernement puisse mettre en œuvre avec vous, le programme de refondation de notre beau Pays, avec succès.

Sur ce, je voudrais réaffirmer ma reconnaissance à cette auguste Assemblée, à votre endroit Monsieur le Président du CNT, ainsi qu’à chacun des Honorables Conseillers Nationaux pour leur contribution à ce débat d’orientation budgétaire.

**J’ai été sensible à votre aimable attention et je vous remercie.**